

GEL DES CONTRATS AIDÉS

LES ASSOCIATIONS RENNAISES SE MOBILISENT !

- 7 septembre** : Lancement de la mobilisation, 250 personnes se réunissent devant la MDA pour protester contre la brutalité de la mesure.
- 12 septembre** : Envoi d'un courrier aux députés pour demander l'annulation de la décision gouvernementale et l'ouverture d'une concertation. 112 associations signataires.
- 13 septembre** : Action à Pôle emploi pour demander la transparence sur les commissions d'attribution des contrats aidés.
- 21 octobre** : Brunch du MAR sur le thème "associations, agir sans aides à l'emploi" afin d'échanger sur des initiatives de mutualisation existantes. Informations sur le site internet du MAR.
- 14 novembre** : Débat entre associations et élus
- 30 novembre** : Hackathon pour travailler sur des propositions concrètes, pouvant être mises en œuvre par les associations elles-mêmes, organisé par la Maison des associations.
- 1^{er} décembre** : Échange avec le Mouvement associatif de Bretagne pour faire remonter nos propositions à l'Etat.
- 12 décembre** : Mobilisation dans l'espace public. A confirmer ensemble !

Mais aussi... des échanges avec des député.e.s ou leurs représentant.e.s, avec l'adjoint à la Maire de Rennes délégué à la vie associative, avec d'autres collectifs d'associations, avec le Réseau national des Maisons des associations.

400 à 500 contrats aidés dans les associations à Rennes
Pour la Bretagne, ce chiffre est compris entre 7 000 et 10 000.



INFORMATION DU MAR AU 14 NOVEMBRE 2017

CONTACT :

MAR@ASSORENNES.ORG

[HTTP://WWW.MOUVEMENT-ASSOCIATIF-RENNAIS.ORG/](http://WWW.MOUVEMENT-ASSOCIATIF-RENNAIS.ORG/)

Ce que nous demandons

La transparence

Intégrer des associations aux commissions d'examen des demandes de contrats aidés.

Des propositions cohérentes

Le gouvernement ne peut pas dénoncer les contrats aidés comme un dispositif entretenant la précarité... tout en proposant de les remplacer par des services civiques ! Le gouvernement veut proposer un plan de soutien à la vie associative en 2018 ? Qu'il commence par revenir sur la réduction du nombre d'emplois aidés car les associations concernées vont disparaître avant.

La reconnaissance

Les élus doivent cesser de dire qu'il suffirait de "revoir les modèles économiques" ! Les associations se sont adaptées, elles ne font que cela ! Elles revendiquent d'ailleurs un modèle économique propre qui s'appuie sur des ressources hybrides, dont le bénévolat et la subvention. Mais l'entrée «finances» ne doit pas prendre le dessus sur celle des valeurs.

Des moyens pour la vie associative

Engagée depuis plusieurs années, la diminution du soutien public à la vie associative s'accélère : pression de plus en plus forte sur les finances des collectivités, suppression de crédits de la politique de la ville, réduction drastique du nombre de contrats aidés. Alors que l'on trouve toujours de nouveaux moyens pour soutenir les entreprises du secteur marchand, ce mouvement doit s'inverser !

Soutien à l'innovation sociale

Il est vrai que les contrats aidés ont, dans certains cas, été utilisés comme des aides à l'amorçage des projets... tout simplement parce que les associations ne bénéficient pas des mêmes soutiens que les start-up. Que le gouvernement veuille supprimer ce qu'il considère comme un usage détourné du dispositif, pourquoi pas, mais cela ne doit pas conduire à casser l'innovation sociale !

La concertation

Le choc créé par la suppression des emplois aidés peut accélérer le dialogue interassociatif pour trouver de nouvelles manières de fonctionner. Mais les associations ne doivent pas être seules à se remettre en question. Les collectivités et l'Etat aussi doivent revoir leurs politiques. Et il faut le faire ensemble. C'est pour cette raison que nous avons invité les élus et techniciens de toutes les collectivités (Ville, Département, Région) ainsi que les députés à ce débat.